



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-504

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

l'interdiction de stationnement et

l'autorisation d'occupation du domaine public

1211 rue Emile Zola

du mardi 16 au mercredi 17 décembre 2025 inclus.

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande en date du 15 décembre 2025 de Madame Thérèse DECRIEM, demeurant 1211, rue Emile Zola à ISBERGUES (62330),

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité au niveau du N°1211, rue Emile Zola à ISBERGUES (62330),

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit du 16 au 17 décembre 2025 inclus, au niveau de l'immeuble, situé 1211, rue Emile Zola à ISBERGUES (62330)

Article 2 : Le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public, pour l'installation de sacs « Big Bag » sur le trottoir au niveau de son habitation.

Article 3 : Le bénéficiaire aura la charge de la signalisation réglementaire de son chantier, de jour comme de nuit, et sera responsables des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-504

Article 5 : Le présent arrêté sera affiché en mairie, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **15 DEC. 2025**

Le Maire,

David THELLIER

Publié le **15 DEC. 2025**